

COMMUNE : BAVANS (25550)

MAIRIE DE BAVANS N°47/2009
15. JUIN 2009

Nos réf. : CR/JD/MCD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 14/05/2009	L'an deux mil neuf le vingt-huit mai à dix neuf heures
DATE D’AFFICHAGE : 28/05/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MARC Annie.
OBJET : <i>Rectification vote subvention AGASC</i>	Formant la majorité des membres en exercice. Excusés : FONTAINE Dalila, a donné procuration à PETIT Betty, MOUHOT Marcel, a donné procuration à DEMANGEON Michel, PAGNOT Pascal, a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, Absente : GARCIA Yamina. Madame Laurence GROSJEAN est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose que, suite aux remarques des élus de l’opposition concernant le vote de la subvention allouée à l’AGASC une erreur s’est glissée dans la transcription du vote, il y a donc lieu de modifier la délibération n° 29/2009 du 27/03/2009 (Sous-Préfecture du 10/04/2009) à savoir :

VOTE : POUR 16 CONTRE 6 et non 6 Abstentions comme stipulé.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, modifie sa délibération n° 29/2009

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 28.05.09
Publiée le 28.05.09.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire



Signature of the Mayor

SOUS - PREFECTURE
11 JUIN 2009
MONTBELIARD